



## **Bilan des 11<sup>es</sup> Rencontres Filière Bois**

Les modèles économiques traditionnels sont aujourd'hui bousculés, malmenés, souvent même dépassés. Guidés par leurs qualités de visionnaires ou, de manière beaucoup plus pragmatique, par leur instinct de survie, de nombreux entrepreneurs de la filière perçoivent les limites de leur mode de fonctionnement historique et réinventent un modèle économique permettant de répondre aux défis des marchés, aux attentes des consommateurs et aux impératifs environnementaux actuels.

Ce processus de métamorphose semble bel et bien amorcé. L'économie doit moins consommer en amont et moins rejeter en aval. Elle doit de plus en plus se nourrir d'elle-même, fonctionner en boucle, entrer en révolution...

Les onzièmes Rencontres ont montré comment la filière bois wallonne s'est engagée dans cette mutation et se sont efforcées de décrypter les modèles économiques qui guideront les entreprises de demain.

### **Les 11<sup>es</sup> Rencontres Filière Bois**

Les «Rencontres Filière bois» dont la 11<sup>e</sup> édition a eu lieu le vendredi 18 mars 2016 ont été créées à l'initiative des nombreuses composantes dont est constituée la filière bois, depuis les propriétaires forestiers jusqu'aux négociants en bois en passant par les scieurs, les fabricants de produits de construction, de meubles, les organismes de recherche et de formation, etc.

### **Le mot du Ministre**

L'après-midi a débuté par l'intervention de M. René Collin, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Sports, qui soutient les Rencontres et leur a fait l'honneur de sa participation. M. Collin a notamment souligné l'utilité des rencontres qui permettent aux acteurs de la transformation du bois, de la construction, de l'aménagement ou du mobilier de se rencontrer et d'aborder ensemble les thématiques transversales de la filière.

Insistant sur le devoir de la Wallonie de gérer sa forêt durablement, il a rappelé la nécessité de continuer à développer la bonne croissance de la ressource, mais aussi de privilégier les usages nobles du bois. Aussi, en tant que fervent défenseur des produits du terroir wallon et des circuits courts, il fonde de sérieux espoirs sur la marque collective « Bois local – Notre savoir-faire ». Portée par l'Office économique wallon du bois, elle favorise la transformation sur le territoire d'une ressource wallonne et assure le maintien, puis le développement d'un emploi et d'un savoir-faire précieux.

Dans cet ordre d'idées, M. Collin a rappelé le potentiel des forêts wallonnes et de leurs produits, comme en témoigne l'utilisation de bois indigène en terrasse, et particulièrement du chêne. Une étude de marché réalisée par l'Office indique en effet que les consommateurs, de plus en plus

sensibles aux notions de circuits courts et d'écologie, se tourneraient volontiers vers les essences locales plutôt que vers leurs concurrentes exotiques. D'autres innovations demanderont le développement de procédés innovants de valorisation des bois pour favoriser, avec l'aide des opérateurs économiques, leur implantation dans la filière.

En ce qui concerne la mobilisation de la ressource, le Ministre a renforcé l'équipe de la Cellule d'appui à la petite forêt privée, avec comme objectif de communiquer auprès des propriétaires forestiers et de les conscientiser sur leur rôle dans la pérennisation du capital bois de notre région.

Pour conclure, M. Collin a insisté sur la nécessaire diversification des filières de valorisation du bois. Ses équipes ont notamment travaillé à l'élaboration d'une stratégie pour le développement d'une économie biobasée susceptible d'offrir des débouchés supplémentaires au matériau ligno-cellulosique ; elles ont identifié les freins à l'émergence de produits innovants et de niche capables de maximiser la plus-value apportée à la ressource.

### **L'écoconception**

Susanna Campogrande, Innovation expert au sein de WOOD.BE, a illustré comment l'écoconception pouvait, d'un point de vue aussi bien économique qu'environnemental, rendre un produit plus performant tout au long de son cycle de vie, depuis la sélection des matériaux jusqu'en fin de vie, en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation.

Cette réflexion conduit nombre d'entrepreneurs à opter notamment pour des matériaux légers, renouvelables, recyclés et facilement recyclables. Les produits doivent par ailleurs offrir à la fois une flexibilité et une modularité à toute épreuve ainsi qu'un design facilitant le désassemblage et le recyclage.

Parmi les exemples cités, mentionnons celui d'un scieur de feuillus wallon qui a récemment développé un nouveau bac de bière en chêne pour une brasserie locale. L'écoconception a conduit à revoir le format initialement prévu, permettant d'accroître la capacité de stockage des palettes, la faisant passer de 48 à 54 bacs. Quand le design se met au service de la logistique et des circuits courts !

### **Les 3 R : repenser, recycler, réutiliser**

Ensuite, Jessica Verhasselt, architecte et gérante d'UPcycling Studio d'architectes, a illustré comment la récupération et le détournement de matériaux ont été placés au cœur de la démarche de son bureau et forment les moteurs d'une architecture positive, durable et raisonnée. Au quotidien, elle cherche à bannir la notion de déchets au profit de cycles fermés, à travailler le recyclage des matières et à utiliser des ressources naturelles ou locales. C'est donc tout naturellement que le bois de réemploi occupe une place centrale dans les activités du bureau, qu'il provienne de panneaux de coffrage, de paliers d'échafaudage ou de granges démantelées.

Riche en précisions concrètes quant aux filières d'approvisionnement (vendeurs privés, entreprises de démantèlement, fédérations d'entreprises ou FabLab) et aux considérations tant financières que techniques à prendre en compte avant la mise en œuvre, la présentation soulignait également la responsabilité des acteurs de la construction, qu'il s'agisse des architectes, des entrepreneurs ou des

maîtres d'ouvrage. Les illustrations ont permis à tout un chacun de se rendre compte de la façon dont le bois de récupération pouvait servir les réalisations les plus contemporaines.

### **Les synergies industrielles**

Une vidéo est ensuite venue présenter la manière dont la Green Valley d'Epinal a développé une grappe d'entreprises autour de la papeterie de Norkse Skog. En s'implantant à côté du papetier, les nouveaux acteurs de l'écoparc, dont fait partie le panneautier Pavatex, ont pu bénéficier de nombreux avantages, notamment en matière de logistique, d'approvisionnement, d'énergie, de voirie ou encore de gardiennage. Les possibilités d'innovation croisée entre acteurs de secteurs différents, l'intelligence collective et l'ancrage local ne manqueront pas d'y attirer de nombreux partenaires.

Dans le même ordre d'idées, Benoît Helsemans (R&D, Marketing and Communication Manager du Groupe François) est venu prouver que ce qui se fait à l'échelle d'une zone industrielle en France existe aussi au sein d'une même entreprise en Wallonie. En effet, le Groupe François tire parti des synergies entre ses différents pôles (emballages, énergie et consommateurs) pour donner un maximum de valeur au bois en fonction de son état : l'unité de biodécoupe produit les planches destinées à la paletterie, la sciure est utilisée pour la fabrication de granulés de bois combustibles et de litière pour chevaux, les déchets de bois sont recyclés dans une installation de cogénération (production d'énergie thermique et électrique), tout cela en exploitant et en valorisant la forêt locale. Ce choix de croiser ses activités avec intelligence permet au groupe de réaliser de nombreuses économies, mais aussi de limiter les risques en diversifiant ses débouchés.

### **L'ancrage territorial**

Des représentants des propriétaires forestiers wallons publics (DNF) et privés (NTF et SRFB) ont ensuite proposé une réflexion quant à la forêt comme une unité de production et se sont demandé si la production de bois était une entreprise comme une autre.

Sans surprise, la réponse est plutôt nuancée. La production de bois peut effectivement s'apparenter à toute entreprise traditionnelle, dans la mesure où elle poursuit des objectifs précis (la production de bois, le retour sur investissement, etc.), où elle se distingue par des caractéristiques propres (le recours à une ressource renouvelable, des débouchés multiples, une longue filière dont elle n'est qu'un chaînon) et où elle fait face à diverses contraintes (législations, sols/stations, certification, etc.).

Toutefois, l'entreprise forestière se distingue par une particularité fondamentale, à savoir son échelle temporelle de travail. Effectivement, le manager d'une entreprise forestière, qu'il soit public ou privé, doit planifier ses investissements sur le long terme, poser des choix stratégiques complexes qui demandent d'anticiper des besoins à 50 voire 100 ans, sans parler de la prise en compte d'une probable modification des risques actuellement connus et identifiés.

### **L'économie de la fonctionnalité**

Enfin, Aude Grillot, consultante en environnement chez Factor-X, a expliqué comment l'économie de la fonctionnalité peut être source d'innovation porteuse dans la filière. Véritable changement de paradigme, ce modèle économique émergent consiste à substituer la vente d'un produit par la vente

d'une fonction d'usage, entraînant le découplage de la valeur ajoutée et de la consommation d'énergie et de matières premières.

Les entreprises qui se sont lancées dans cette voie constatent rapidement un triple bénéfice pour leurs activités. Sur le plan économique, ce modèle offre notamment des solutions pour mieux maîtriser les coûts et les marges, sortir de la guerre de prix, se positionner sur de nouveaux marchés, mais aussi fidéliser sa clientèle. En termes environnemental, une meilleure conception et une professionnalisation des services de maintenance permettent de diminuer la pression sur les ressources, ainsi que de lutter contre l'obsolescence programmée de certains produits. Au niveau social, de nouveaux modes de coopération peuvent être développés entre les parties prenantes, nécessitant la création d'emplois de proximité non délocalisables.

Si l'industrie du bois peut déjà se targuer de certains succès, comme le leasing de mobilier de bureau ou le pooling de palettes, comprenant la reprise et la réparation des produits usagés, d'autres pistes demeurent à exploiter. Qui sait, prochainement le consommateur n'achètera peut-être plus son parquet ou sa terrasse. Il louera un service de maintenance, avec à la clé un produit entretenu dans les règles de l'art et dont la durée de vie ne s'en trouvera qu'améliorée.

### **Synthèse par l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation**

Dans son exposé de synthèse, Véronique Cabiaux, Directrice générale de l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation, a rappelé le soutien qu'offre l'AEI aux entreprises wallonnes désireuses de mettre en œuvre des modèles économiques réellement novateurs ou existant de façon plus marginale auparavant, mais qui répondent aujourd'hui aux enjeux de notre société. Cette politique se concrétise via le programme NEXT (SRIW) avec lequel l'AEI travaille en partenariat via ses conseillers et les experts de son réseau. Plus particulièrement, l'Agence organise, coordonne et anime la mise en réseau des experts actifs en économie circulaire à destination des entreprises.

Mme Cabiaux a ensuite brossé un rapide tableau de ces nouveaux modèles économiques, en prenant soin d'inscrire les exemples présentés dans ce contexte plus général, de manière à leur donner un surcroît de sens et d'intérêt en montrant que chacun illustre l'un des piliers de l'économie circulaire. Enfin, elle a souligné le travail de veille commerciale et innovation réalisé par l'Observatoire des Tendances. En particulier, elle a abordé la problématique de l'érosion des sciages de feuillus en Wallonie et les objectifs qui en découlent de (re)valorisation de la matière première feuillue wallonne et de redynamisation du secteur de la 1<sup>re</sup> transformation du bois feuillu.

### **« Bois local – Notre savoir-faire »**

En guise de point d'orgue de cet après-midi, François Deneufbourg, responsable développement économique à l'Office économique wallon du bois, a présenté la marque « Bois local – Notre savoir-faire ». Cette initiative pionnière en matière de circuits courts dans le secteur non alimentaire est née de la volonté d'entreprises soucieuses de mettre en avant les ressources et le savoir-faire de la filière bois wallonne. Elle poursuit un double objectif, celui de répondre à la demande croissante du consommateur final de « consommer local » et celui de structurer l'offre d'entreprises locales en connectant les acteurs à tous les stades de la valorisation du bois.

La mise en réseau de transformateurs et de fabricants locaux porte d'ailleurs déjà ses fruits. Le chantier de la Faculté des Sciences de l'Université de Namur, dans le cadre duquel 300 portes

intérieures ont été réalisées en circuit court à partir de chênes issus d'une propriété de l'université, ainsi que la réalisation de constructions bois dans le parc de logements et loisirs « Your Nature » en sont deux exemples concrets. D'autres marchés potentiels sont actuellement sondés et concernent notamment l'utilisation du bois indigène pour la réalisation de terrasses, de bardages ou de châssis.

L'initiative « Bois local – Notre savoir-faire », dont la gestion administrative et les contrôles sont assurés par l'Office économique wallon du bois, vise également à donner une meilleure visibilité à l'offre existante de produits en bois local. Les entreprises adhérentes sont tenues de faire apparaître le logo sur leurs produits, emballages et supports publicitaires et peuvent par ailleurs compter sur une promotion dans la presse, lors de salons, dans les médias sociaux, etc.

### **The place to be**

Devenues incontournables, les Rencontres poursuivent un double objectif, celui de mieux faire connaître le bois et la filière bois à un public assez large, la méconnaissance restant un frein à l'usage du bois, et celui de conférer, par une meilleure circulation interne de l'information, un surcroît de cohésion à une filière trop segmentée et trop dispersée.

Pour les managers de la filière, les Rencontres sont devenues les incontournables lieu et moment où les tendances se révèlent et où les manœuvres s'amorcent... L'organisation des Rencontres Filière Bois, il faut le rappeler, est collégiale. Chaque composante de la filière wallonne du bois y prend une part, prouvant ainsi l'aptitude de celle-ci à servir l'intérêt commun par-delà les clivages internes.

Les « Rencontres Filière Bois » ont pris rang de jalon dans le calendrier de la filière. Leur notoriété n'a cessé de croître au fil des ans, nourrie par un choix de thèmes en étroite correspondance avec les évolutions socio-économiques en cours ou à venir et par la qualité d'intervenants unanimement considérés comme des références dans le monde de la forêt et du bois. Tout cela devant une salle systématiquement comble !